

# CODE DE VIE

## Respect

Respecter, c'est penser et agir positivement avec les autres comme avec soi-même. C'est se soucier de l'impact de ses actes sur autrui dans le but d'apprendre à être inclusif, à accepter les autres pour ce qu'ils sont.



## Responsabilisation

Se responsabiliser consiste à prendre des décisions stratégiques et à poser des actions réfléchies dans le but d'apprendre à se développer avec une plus grande autonomie.

## Engagement

S'engager, c'est sentir à une promesse ou à un contrat implicite entre différents acteurs dans le but d'atteindre la réussite éducative.



Plan de lutte contre l'intimidation et la violence et formulaire de déclaration d'une situation d'intimidation

Un environnement où la violence et l'intimidation n'ont pas leur place



Collège

**JEAN DE LA MENNAIS**

**2026-2027**

**Tenue vestimentaire**

## Tous les jours



- Aucune superposition
- Chandails en coton ouaté permis (Amiral, finissants de l'année en cours et comités)
- Vêtement porté à la taille
- Jupe portée obligatoirement avec un cuissard
- Longueur de la jupe dépassant le cuissard
- Visage à découvert

### Les souliers tenant compte des critères suivants :

- Souliers à talons plats uniquement
- Entièrement noirs
- Logo ton sur ton
- Semelle noire, grise ou brune non marquante



## Accessoires

- Couvre-chefs interdits à l'intérieur du collège
- Boucles d'oreilles et les points aux oreilles acceptés
- Perçages au visage interdits
- Tatouages exempts de violence, de sexualité ou de discrimination
- Bouteille d'eau réutilisable et incassable permise
- Les collations déjà entamées permises dans les premières minutes de la période

## Tenue sportive



- Aucune superposition
- Vêtement porté à la taille
- Chaussures appropriées aux surfaces de gymnases
- Bas obligatoires

## Journée couleur

- Vêtement avec bretelles couvrant le trapèze et rejoignant le pantalon, le short ou la jupe
- Vêtement respectueux et décent.
- Vêtement porté à la taille
- Jupes et robes portées obligatoirement avec un cuissard
- Longueur de la jupe ou de la robe dépassant le cuissard

### Les souliers tenant compte des critères suivants :

- Souliers à talons plats uniquement
- Sandales attachées afin de maintenir l'ensemble du pied



## Écouteurs et cellulaire

- Utilisation du cellulaire interdite
- Utilisation des écouteurs permise avec le Chromebook dans les salles communes, lors de la période d'étude et dans les classes (avec l'autorisation du responsable). Interdits lors des déplacements dans les corridors et les escaliers



## **MINEUR** **Niveau 1**

- Contrat d'engagement verbal
- Contact visuel
- Contrôle par la proximité
- Renforcer le comportement positif des pairs
- Appel direct : interpeller l'élève par son prénom pour qu'il cesse le comportement.
- Intervention en prévention afin d'anticiper la difficulté de l'élève
- Délai d'exécution: donner un moment à l'élève pour qu'il réponde à la demande.
- « Pause » de classe, inviter l'élève à sortir quelques minutes
- Donner des choix
- Limiter le droit de parole
- Changer de place
- Limitation de l'usage du matériel
- Rencontre entre l'élève et le membre du personnel impliqué
- Reformuler la demande, l'attente
- Demander à l'élève d'expliquer sa perception de la situation dans ses mots
- Communication aux parents (portail ou courriel)

## **MAJEUR** **Niveau 2**

- Contrat d'engagement écrit
- Cahier de route
- Expulsion de classe
- Réflexion écrite
- Rencontre avec la direction et/ou le membre du personnel
- Rencontre avec les intervenants appropriés de l'école (psychoéducatrice / T.E.S. / conseillère d'orientation)
- Rencontre de médiation
- Mise en place d'un plan d'action comportemental
- Appeler ou rencontrer les parents
- Rencontre avec les parents et la direction
- Référence à un intervenant à l'interne ou à l'externe pour un suivi comportemental

## **MAJEUR** **Niveau 3**

- Contrat d'engagement écrit et détaillé avec des objectifs à atteindre
- Rencontre avec les parents et la direction
- Référence aux services à l'externe

### **\* Tolérance zéro**

L'élève pour lequel un comportement se réfère à la tolérance zéro, sera immédiatement suspendu et une analyse du dossier en vue d'une expulsion du collège sera réalisée.

## **Exemples de conséquences logiques**

- Geste réparateur
- Reprise du travail
- Réflexion / Discussion
- Confiscation
- Pratiquer le comportement attendu (enseignement explicite)
- Perte de privilège
- Reprise de temps
- Retenue du midi

- Geste réparateur
- Remboursement
- Travaux communautaires approuvés par la direction
- Restrictions ou perte de privilège
- Retenue du mercredi ou du samedi (à déterminer en collaboration avec la direction)

- Mise à l'étude du dossier
- Perte de privilège (ex. voyage, sorties ou activités parascolaires)
- Suspension à l'interne
- Suspension à l'externe
- Expulsion du collège



## **MINEUR**

### **Niveau 1**

- L'élève n'a pas son matériel ou le matériel n'est pas fonctionnel (ex. ordinateur qui n'est pas chargé)
- Il n'est pas assis à sa place au son de la cloche
- Il ne suit pas les consignes
- Il n'exécute pas ses travaux
- Il n'écoute pas la personne qui parle
- Il parle quand il ne le faut pas
- Il dérange les autres
- Il se plaint de manière inappropriée ou dans un moment inapproprié
- Il ment\*
- Il utilise un langage inapproprié (ex. jurons)
- Il n'a pas la tenue vestimentaire requise
- Il ne se déplace pas de façon sécuritaire
- Il se chamaille
- Il arrose avec de l'eau
- Il s'absente fréquemment à des évaluations
- Il plagie ou triche\* (voir tableau réflexif)
- Il nuit à la propreté des lieux
- Il utilise les espaces communs de façon inappropriée (ex. dîner sous les marches)

## **MAJEUR**

### **Niveau 2**

- Il argumente à un moment inapproprié ou il ne sait pas quand s'arrêter
- L'élève répond impoliment à l'adulte
- Il insulte ou tient des propos haineux
- Insubordination face à une demande d'un membre du personnel, refuse de s'identifier
- Il refuse de travailler ou de coopérer
- Il encourage les mauvais comportements
- Il participe à des jeux agressifs ou dangereux
- Il provoque
- Il pousse, fait trébucher
- Il s'absente de l'école sans motivation
- Il accède à des endroits non autorisés

## **MAJEUR**

### **Niveau 3**

- Il tient des propos haineux (racistes, misogynes) visant à attaquer la réputation d'autrui
- Il harcèle physiquement ou psychologiquement
- Il humilie
- Il intimide (geste, paroles, attitude)
- Il participe à une bagarre ou blesse une autre personne
- Il établit un commerce sans permission
- Il vole ou brise la propriété d'autrui
- Il fait des graffitis
- Il pirate le système informatique de l'école
- Cyberintimidation sur les réseaux sociaux
- Il filme ou enregistre une personne sans son consentement
- Il vole ou distribue les informations personnelles d'autrui (ex. mot de passe)

Les écarts de conduite mineurs qui ne se règlent pas malgré les interventions différenciées deviennent des comportements de NIVEAU 2.

\*Selon le contexte, ce comportement pourrait aussi être considéré de NIVEAU 2. Si ces comportements ne se règlent pas malgré les interventions du personnel, ils peuvent devenir des comportements de NIVEAU 3.

#### **\* TOLÉRANCE ZÉRO**

Il fume ou « vapote » dans l'école ou sur le terrain de l'école. Il est en possession de drogue, de produits du tabac, de la vapoteuse, d'alcool ou de matériel servant à leur consommation. Il vend de la drogue, des médicaments prescrits, des produits du tabac, des vapoteuses ou de l'alcool. Il est sous l'effet de l'alcool ou des drogues. Il possède une arme ou tout autre objet s'apparentant à une arme. Toutes autres infractions au code criminel.